

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2016

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL331

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 54

A l'alinéa 17, substituer aux mots :

« et 11° à »,

les mots :

« ,12° et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.